

siècle devient rapidement un siècle athéiste; or, notre peuple n'a jamais été destiné à devenir athée. Nous jetterons les bases de la grande et puissante nation que nous devons être d'autant plus vite que nous reviendrons plus tôt à la croyance en Dieu, à une croyance simple, sincère en Dieu.

(Le crédit est adopté.)

Division de la Santé nationale:

201. Administration de la division, y compris la subvention de \$1,134 au Bureau International de la Santé publique, \$212,936.

M. MERRITT: Le crédit prévoit une affectation de \$100,000 à la publicité, soit une augmentation de \$80,000 sur celle de l'an dernier. Le ministre aurait-il l'obligeance de décomposer les dépenses de l'an dernier et les dépenses projetées pour cette année?

L'hon. M. CLAXTON: Oui. L'an dernier les dépenses se sont élevées à \$17,179.19. Je puis ventiler cette somme. Pellicules sur la thérapeutique professionnelle, \$4,994.14; pellicules sur l'hygiène rurale, \$9,500, affiches d'hygiène, \$219.48, ouvrage de références sur la santé, \$180.99, un ouvrage sur la lutte contre les maladies contagieuses, \$2,650.37, l'ouvrage: *La vie saine*, \$532.74, et des annonces, \$110, formant le total que j'ai donné. La dépense de \$100,000 se fera ainsi qu'il suit: pour la version française de huit films portant sur des sujets de médecine et d'hygiène publiques que l'on préparera à la demande du ministère québécois de l'Hygiène, \$10,000. Nous avons les films anglais et il nous faut préparer des pistes sonores en français. Deux cinémathèques, renfermant environ 100 pellicules, \$5,000; douze bandes d'images instructives sur des questions d'hygiène dans les écoles des diverses provinces, qui seront distribuées par l'entremise des ministères provinciaux de l'hygiène et de l'Instruction publique, \$20,000; les actualités filmées portant sur les recherches médicales et les réalisations provinciales dans le domaine de l'hygiène publique et de nouvelles bandes d'images portant, par exemple, sur l'immunisation, \$15,000; des publications standardisées sur l'hygiène pour éliminer le chevauchement et combler les lacunes résultant de la distribution de publications par les services d'hygiène fédéral et provinciaux sans consultation de part et d'autres, \$12,000; films devant être préparés à la demande des ministères provinciaux de l'Hygiène conformément aux indications du Conseil fédéral d'hygiène, \$38,000; soit un total de \$100,000.

M. MERRITT: La plupart de ces nouveaux postes ont trait aux films. Le ministre voudrait-il nous dire s'ils sont tous préparés par l'Office national du film, et si cette

[M. Blackmore.]

somme est versée à l'Office et revient ensuite au fonds du revenu consolidé, ou si elle est versée entièrement à des organismes étrangers à l'Etat?

L'hon. M. CLAXTON: Une grande partie de cet argent est versé à l'Office national du film qui réalise les films. Une bonne partie est affectée à l'achat d'épreuves positives de films réalisés à l'étranger.

M. MERRITT: Voici mon autre question: vu le grand nombre de films dont il est question, le ministre voudrait-il nous dire quelle sorte de contrôle général on exerce sur les dépenses de cette nature afin de s'assurer que les fonds atteignent bien certaines fins déterminées. Par exemple, ces douze bandes d'images font-elles partie d'un plan destiné à démontrer certaines phases particulières d'hygiène publique, ou sont-elles d'intérêt général? Quel programme général le ministre a-t-il adopté à cet égard?

L'hon. M. CLAXTON: Chacune de ces bandes est destinée à une fin particulière, et on ne la prépare qu'après avoir bien consulté les spécialistes en certains domaines ou, s'il s'agit d'un film éducatif, après avoir consulté les autorités en matière d'enseignement. On affecte à la préparation de ces bandes une somme énorme de travail, tant dans la réduction du texte que dans le découpage et la projection; et la production est un travail de longue haleine. Presque tous les postes que j'ai mentionnés sous cette rubrique répondent à des demandes exprimées par les provinces et les services d'hygiène publique; aussi la distribution et la présentation de ces bandes sont-elles entreprises en très grande partie par l'entremise et avec le concours d'organismes provinciaux.

M. FLEMING: Le ministre vient de nous dire que certaines de ces bandes ont été réalisées à la demande des autorités provinciales, parfois à l'usage des écoles, et parfois aussi, semble-t-il, pour d'autres fins. Le ministre a-t-il pour habitude de préparer ces bandes à la demande des autorités provinciales? Les provinces signalent-elles ces besoins au regard de quelque problème de santé nationale dont il est question, au dire du ministre, dans ces diverses bandes? Je crois comprendre que ces bandes ne sont aucunement destinées à intéresser une région particulière à l'exclusion de toute autre.

L'hon. M. CLAXTON: En effet. Je n'ai jamais entendu dire qu'une seule de ces bandes ou de ces annonces ou publications, ait été préparée à l'intention d'une localité particulière. D'ordinaire, les fonctionnaires provinciaux ou municipaux de la Santé nous récla-